



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 18 Votants : 19

L'an deux mille vingt-six le vingt et un mars le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2026

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Cédric DAUDUIT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Patricia MONTAGNIER, Véronique SAUZEDDE, Thierry SOULEYRAS, Patricia LACHAMP, Franck ROUGIER, Franck MOREL, Grégory COINTE, Pascale VITTOZ, Isabelle MAUBERT, Rémi CHABANAT, Anthony BOURBONNAUX, Sandrine FAURE, Héroïse FERRIER, Zacharie AUDEBERT.

Ont donné procuration :

Mathilde BRIVARY à Héroïse FERRIER

Absent : Mathilde BRIVARY

Secrétaire de séance : Patricia LACHAMP

DELIBERATION
CCAS
N°2026/03/29

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Considérant l'installation du nouveau conseil municipal élu le 15 mars 2026
- Considérant qu'il convient de renouveler le Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale après chaque élection municipale
- Considérant que le nombre d'administrateur relève de la compétence du Conseil Municipal
- Considérant que les représentants du Conseil municipal sont élus au scrutin de listes
- La présidence est assurée par le Maire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Fixe le nombre à 12 membres (13 avec le président) le nombre qui siégeront au Conseil d'administration : 6 membres élus par le conseil municipal, et 6 membres nommés par

AR Prefecture

063-216302653-20260326-20260329-DE
Reçu le 26/03/2026



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

- arrêté de Monsieur le Maire ; un représentant des associations qui œuvre dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, Un représentant des
- associations familiales, un représentant des associations des retraités, un représentant des associations de personnes handicapées.
- Sont élus par 19 voix, la liste des membres du conseil municipal : Patricia MONTAGNIER, Patricia LACHAMP, Pascale VITTOZ, Héloïse FERRIER, Mathilde BRIVARY, Grégory COINTE

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Orléat, le 21 mars 2026

Le Maire

Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

Le Secrétaire

Patricia LACHAMP

AR Prefecture

063-216302653-20260326-20260329-DE
Reçu le 26/03/2026